



# Les maux des « héroïnes du quotidien »

Et si nous rappelions à notre Président ses engagements ?

## Après 4 ans de « traitement », l'heure du bilan

Le Président de la République a pu paraître sensible, investi et sincère lorsqu'il qualifiait en 2007, les infirmières « d'héroïnes du quotidien ». Il leur promettait alors une Licence et la revalorisation en corolaire. Un mandat plus tard (ou presque), un petit bilan objectif s'impose...

**2009** : un nouveau référentiel de formation voit le jour et dès 2012 le diplôme d'Etat s'accompagnera d'une attribution de grade de Licence. Un « grade de licence » et non une Licence...

**Début 2010** : annonce très médiatique de Madame Roselyne Bachelot, alors Ministre de la Santé, d'une augmentation de 2000€ pour toutes les infirmières.

**Fin 2010** : les infirmières de la fonction Publique Hospitalière se voient proposer un droit d'option, un choix de reclassement entre le maintien en catégorie B ou un passage en catégorie A. Alors que le niveau Licence induit une grille salariale A « type », le gouvernement a concocté un A « spécifique » à la filière infirmière ! Bien que cette augmentation de salaire soit due depuis de nombreuses années au regard des compétences et des responsabilités, les parlementaires imposent aux professionnels une contrepartie... un report « disproportionné » de l'âge de départ à la retraite. L'ouverture de droits qui s'opérait à 55 ans passe à 62 ans... soit 7 ans de plus ! La majoration d'assurance (1 an pour 10 années travaillées) qui reconnaît aux agents de catégorie B une pénibilité professionnelle disparaît de fait en catégorie A. Elle avait pourtant été maintenue pour les infirmières spécialisées lors de leur passage en catégorie A... Qu'à cela ne tienne et surtout, pas de « jaloux », le même chantage scandaleux va leur être proposé en 2012 !

## Et pourtant, aucun changement en terme de contraintes professionnelles, la pénibilité s'achèterait-elle ?

Rien de surprenant face à ce marché de dupes à ce que la majorité des infirmières aie opté pour rester en catégorie B ! Alors, quid des départs « massifs » dans les 5 années à venir ? À cette injustice, vient s'ajouter la fermeture du dispositif qui permettait un départ des fonctionnaires parents de 3 enfants après 15 années de service. La non anticipation de cette mesure et la date butoir du 1er juillet 2011 précipite les établissements hospitaliers dans une crise majeure et nombre d'entre eux sont d'ores et déjà contraints à des fermetures de lits.

T

**Monsieur le Président de la République**

*Palais de l'Elysée  
55, rue du Faubourg Saint-honoré  
75008 Paris*

# Les maux des « héroïnes du quotidien »

Et si nous rappelions à notre Président ses engagements ?

Les quotas d'entrée en IFSI sont fixés par décret à plus de 30 000 étudiants mais ce sont 20 à 22 000 étudiants qui en sortent diplômés chaque année. Au cours des trois années de formation, selon les régions, le taux d'abandon oscille de 20 à 40%. Malgré un niveau Licence, les étudiants en IFSI ne bénéficient pas des mêmes droits que les étudiants en études supérieures (bourses...).

Les conditions de travail actuelles et notamment en milieu hospitalier ne permettent pas un encadrement de qualité. La responsabilité en incombe pourtant aux infirmières puisque cela fait partie des missions définies par le décret de compétences. Seulement voilà, aucun moyen n'est attribué pour permettre une prise en charge adaptée des étudiants.

**Professionnels non reconnus, méprisés, des étudiants délaissés...** les conséquences sont lourdes et la pénurie grandit ! De nombreux d'hôpitaux en sont réduits à des fermetures de lits. Qu'en sera-t-il de la prise en charge des patients dès cet été, avec ou sans canicule ? Certes, les pouvoirs publics ont une grande part de responsabilité pour avoir mené au pas de charge des réformes successives sans se préoccuper ni entendre la filière infirmière. Mais nous, professionnels, n'avons-nous pas une part de responsabilité ?

**La Coordination Nationale Infirmière** vous invite à adresser la carte T ci jointe au Président Nicolas Sarkozy afin de lui faire savoir que la filière infirmière ne cautionne pas les réformes délétères qui viennent d'être mise en place, s'inquiète de leur impact et attend des mesures correctives d'urgence !

**Les « Héroïnes du quotidien »** doivent faire entendre leur voix pour défendre notre belle profession mais aussi pour garantir une offre de soins sécurisée et de qualité pour les patients que nous soignons ou que nous deviendrons peut-être un jour.



**Monsieur le Président,**

Je, soussigné (e), \_\_\_\_\_ (nom / prénom), occupant actuellement la fonction\* de \_\_\_\_\_, soutiens les revendications suivantes :

- **un plan d'urgence** pour gérer la pénurie d'IDE dès cet été,
- **une véritable revalorisation salariale**, au regard des compétences et des responsabilités pour toute la filière infirmière, au sein des trois Fonctions Publiques, sur une grille A type et une équivalence pour le secteur privé,
- **la reconnaissance de la pénibilité de la profession infirmière** avec le maintien de la catégorie active en fonction publique, une bonification d'un an tous les 5 ans et son élargissement au secteur privé,
- **l'augmentation de la prime de week-end** et une revalorisation conséquente de **la prime de nuit** (actuellement un euro de l'heure pour la FPH),
- **la mise en place de véritables bourses et de droits étudiants** similaires aux autres études supérieures.

Signature :

\* Etudiant en IFSI, IDE, IADE, IBODE, Puéricultrice, Cadre de Santé, Cadre Supérieur de Santé, DSSI.